



Symposium PSDR4

Transitions pour le développement des territoires

Connaissances et pratiques innovantes pour des modèles agricoles, alimentaires et forestiers résilients

Angers, 28-30 Octobre 2020

Proposition de communication

Formulaire à poster sur le site du colloque (<https://symposium.inrae.fr/psdr4/>)

Avant le 10 Juillet 2020.

Les Systèmes Alimentaires du Milieu (SyAM) sont-ils « hybrides » ?

Proposition d'auteurs

Correspondant

Carole Chazoule, Isara, Laboratoire d'Etudes Rurales, 23 rue Baldassini, 69007 Lyon, cchazoule@isara.fr

Nicolas Brulard, Bureau d'Etudes de Gally, nbrulard@holiag.com

Mathilde Crosnier, Isara, Laboratoire d'Etudes Rurales, 23 rue Baldassini, 69007 Lyon et INRAE, UMR SADAPT, 16, rue Claude Bernard, 75231 Paris cedex 05, mcronier@isara.fr et Mathilde.Crosnier@inrae.fr

Matthieu Désolé, Isara, Laboratoire d'études rurales, 23 rue Baldassini, 69007 Lyon, mdesole@isara.fr

Philippe Fleury, Isara, Laboratoire d'Etudes Rurales, 23 rue Jean Baldassini, 69007 Lyon, pfleury@isara.fr

Stéphane Fournier, Institut Agro - Montpellier SupAgro, UMR Innovation, 2 place Viala, 34060, Stéphane.Fournier@supagro.fr

Jean Luc Paris, SIGMA - Institut Pascal, UMR-CNRS 6602, Campus de Clermont-Ferrand/Les Cézeaux, CS 20265, 63175 Aubière Cedex, France, jean-luc.paris@sigma-clermont.fr

Ronan Le Velly, Institut Agro - Montpellier SupAgro, UMR Innovation, 2 place Viala, 34060 Montpellier, Ronan.Le-Velly@supagro.fr

Laurent Trognon, Université Clermont Auvergne, AgroParisTech, INRAE, VetAgro Sup, Territoires, F-63000 CLERMONT-FERRAND, France, laurent.trognon@agroparistech.fr

Van Dat Cung, INP Grenoble, Laboratoire G-SCOP, CNRS UMR 5272/Grenoble-INP/UGA, 46, avenue Félix-Viallet 38031 Grenoble Cedex 1, France, Van-Dat.Cung@grenoble-inp.fr

PSDR SYAM, Auvergne-Rhône-Alpes

Thématique : nouveaux modèles alimentaires, enjeux de développement durable des territoires

Résumé

Objectif de la communication :

En 2015, lors du dépôt du projet, nous posions l'hypothèse que les SyAM étaient des objets hybrides qui formaient des organisations peu communes. Nous affirmions leur existence « en creux », en soulignant que ces systèmes alimentaires n'étaient ni totalement courts ou ni totalement longs, ni territoriaux, ni a-territoriaux, ni alternatifs, ni conventionnels. Nous les regroupions dans un ensemble dit « du milieu » caractérisant un « entre-deux » fait d'innovations et de recompositions encore peu palpables. Et enfin, nous « présupposons » leur existence et leur particularité en comparaison aux modèles américains issus des travaux autour de l'agriculture du milieu et des « Values based supply chains » (Lev et Stevenson 2011, Kneafsey et al. 2013, Chazoule et al. 2015). Bref, nous nous posions de nombreuses questions sur leur existence, leur spécificité, leur accompagnement ou encore leurs impacts sur les territoires. Tout au long de ces 4 années, ces questions nous ont guidées et ont conduit à de riches débats entre acteurs et chercheurs du projet. Pour y répondre, nous nous sommes intéressés à de nombreuses initiatives en développement sur la région Auvergne-Rhône-Alpes. Celles-ci nous ont permis de saisir la complexité de ces formes organisationnelles « innovantes », de comprendre ce qui en faisait la spécificité, mais aussi d'analyser comment elles se développaient autour de rencontres hétérogènes, de franchissement de frontières et de chevauchements de pratiques. Le travail autour de l'accompagnement, nous a également permis de montrer l'importance de ces processus, notamment dans les moments de tensions et d'incertitudes de ces systèmes.

Cette communication vise à présenter les résultats de l'ensemble de ces réflexions et de nos travaux de façon synthétique. Il s'agit ici de montrer la diversité des SyAM, ce qui les réunit au sein d'un même ensemble, mais aussi et surtout comment ils se développent et se stabilisent. Il s'agit alors de présenter comment ces systèmes émergent et se transforment en créant une spécificité caractéristique de ce « milieu » qui les nomment et les rassemblent. Pour cela, nous mettrons en avant l'importance des processus d'hybridation à l'œuvre et en proposerons une grille de lecture (Gwiazdzinski 2016, et Le Velly et Dufeu 2017). Enfin, nous discuterons les caractéristiques de la notion et de ses différences avec d'autres modèles pour finalement en proposer une définition.

Méthode :

Les résultats présentés dans cette communication s'appuient sur l'observation et l'analyse de quatre territoires « d'expérimentations » : le Rhône, l'Isère, le Roannais et enfin la Savoie. Au sein de ces territoires, nous avons pu observer 12 initiatives : <https://blog.isara.fr/les-outils-innovants-des-syam/>. Nous avons, dans ce cadre, conduit plus d'une centaine d'entretiens auprès d'opérateurs économiques, mais aussi d'acteurs des territoires et de l'accompagnement. Nous avons également pu accompagner certaines structures sur des points précis : approvisionnement local d'une légumerie, organisations industrielles d'une cuisine centrale, enjeux logistiques, contractualisation. Enfin, nous avons réalisé deux expérimentations du Jeu de Territoire adapté à la problématique d'un SyAM, le premier sur le cas du Steak Haché 100% du Roannais et le second sur l'approvisionnement local d'une cuisine centrale. Chacun de ces moments, nous a permis d'observer et d'analyser les situations et les temps de la construction de ces collectifs hétérogènes. Nos enquêtes nous ont également permis d'observer les processus d'hybridation à l'œuvre, de comprendre comment s'activaient des rencontres improbables et s'entremêlaient différents fonctionnements ou échelles d'actions.

Résultats :

Nous présenterons nos résultats en différenciant plusieurs parties.

Dans une première partie, nous montrons que les SyAM sont des collectifs hétérogènes (opérateurs économiques, acteurs des territoires, de l'accompagnement...) constitués d'acteurs peu habitués à collaborer, car issus d'univers différents. Nous montrons également que ces collectifs naissent de la volonté d'acteurs de dépasser à la fois les limites des circuits courts (manque de volumes, manque de professionnalisation pour un approvisionnement plus important de « gros » distributeurs), mais aussi celles des circuits longs (perte de liens au territoire, perte de liens aux consommateurs). Nous insistons sur le fait que l'objectif de ces collectifs est de tirer « bénéfice » du meilleur de ces différents modèles en les recomposant. Enfin, nous montrons que ces collectifs s'organisent autour d'un projet de « reconnexion » et « d'hybridation » qui peut conduire à des transformations importantes des rôles et de l'image des différents acteurs qui y participent (Le Velly 2017). Nous mettrons également en avant la diversité de ces projets en fonction de ceux qui les portent. Dans cette partie, nous postulons que la constitution de ces collectifs et les rencontres dont ils sont issus sont le premier stade d'un processus d'hybridation à l'œuvre dans ces systèmes.

Dans une seconde partie, nous nous intéressons à ce que produisent ces rencontres, notamment aux phénomènes de coexistence et de confrontation qui en découlent. Nous nous intéressons alors à la façon dont ces confrontations mènent à des négociations parfois complexes et à des compromis plus ou moins éloignés des projets initiaux. Pour illustrer ce phénomène, nous étudions certains « objets » qui sont apparus stratégiques dans ces négociations : les modalités de création et de partage de la valeur économique créée, les modalités de différenciation, les échelles d'action et en particulier celles d'un approvisionnement favorisant les reconnexions entre ces acteurs hétérogènes. Nous montrons ici que la façon dont le collectif est constitué, ceux qui y participent, les raisons pour lesquelles il s'est construit, les acteurs qui en sont en l'initiative sont autant d'éléments à prendre en compte pour comprendre comment ces processus s'activent et se développent. Nous montrons ainsi que l'hybridation s'active en priorité sur certains objets selon des temporalités différenciées et des processus de hiérarchisation stratégique. Nous postulons également qu'il s'agit là d'un second stade du processus d'hybridation de ces systèmes.

Dans une troisième partie, nous montrons comment se développent des processus de stabilisation qui permettent aux acteurs de déployer de nouvelles collaborations et coordinations mais aussi de nouvelles règles de fonctionnement. Nous nous intéressons ici à la constitution et à la stabilisation de nouveaux partenariats entre acteurs hétérogènes. Nous montrons ici l'importance du rôle de l'accompagnement et des financements dans la constitution et la stabilisation de SyAM. Parce qu'ils sont innovants, mais aussi parce qu'ils recombinaient différents modèles, les SyAM connaissent des phases d'ajustements et d'apprentissages avant d'être en mesure d'établir de nouvelles modalités d'action. Les acteurs voient alors se succéder des phases qui les fragilisent et durant lesquelles ils connaissent des difficultés et des échecs, et d'autres où les organisations se stabilisent. Durant ces phases, sans savoir vraiment comment avancer, ils suivent différentes trajectoires d'essais/erreurs et changent d'échelles à différentes reprises. Dans chacune de ces phases et dans chacun de leurs apprentissages, leur avenir peut être incertain. Accompagner les SyAM s'avère donc utile. Nous postulons, dans cette partie, que ce processus d'accompagnement favorise la stabilisation de nouvelles règles de fonctionnement. Nous postulons également que cet accompagnement doit lui aussi être hybride et permettre de nouvelles modalités de coopérations entre institutions peu habituées à collaborer

(Chambres consulaires, associations, OPA, acteurs territoriaux...). Enfin, nous soutenons que cette stabilisation est le troisième stade du processus d'hybridation à l'œuvre dans ces systèmes.

Au final, dans une discussion, nous affirmons que les SyAM sont le résultat d'un processus d'hybridation qui se fait en trois stades principaux qui se chevauchent et ne sont pas forcément chronologique : celui de la rencontre entre acteurs hétérogènes autour d'un projet, celui de la confrontation puis de la coexistence de modèles et enfin celui de la stabilisation et l'apparition de nouvelles modalités d'action. Nous montrons également que ce processus vise avant tout à la production d'un partenariat stratégique formalisé au sein duquel s'affirment de nouvelles gouvernances et solidarités entre acteurs et où se négocie l'hybridation de différents modèles autour d'objets pouvant varier d'une initiative à une autre. Pour finir, nous proposons une définition de la notion de SyAM, qui sans être normative, permettra néanmoins de montrer les principales caractéristiques de ces systèmes et ce qui les différencie d'autres modèles mieux connus.

Retombées :

Le projet SyAM a produit de nombreux livrables opérationnels qui visent l'accompagnement de ces systèmes alimentaires innovants et hybrides que l'on nomme SyAM. La théorisation de la notion de SyAM est une autre finalité de notre projet PSDR. Cette théorisation est nécessaire pour mieux caractériser ces modèles et en donner des grilles de lecture. Les communications proposées lors du séminaire final visent à avancer dans cette théorisation en mettant en débat des éléments de conceptualisation qui jusqu'alors sont restés internes à notre groupe projet. Que sont les SyAM, par quels processus se construisent-ils ? Sur quelles dimensions les hybridations entre différents modèles s'opèrent-elles ? Comment permettent-ils à certains acteurs de s'ancrer dans les territoires et de se légitimer ? Ces communications cherchent ainsi à initier un nouveau front de recherche autour des SyAMs, forme spécifique de Values Based Supply-Chains et à inciter les chercheurs à se saisir de leur complexité pour les analyser.

Bibliographie (10 références max.) :

Chazoule, C., Fleury, P., Brives, H., (2015), « Systèmes alimentaires du milieu et création de chaînes de valeurs: concepts et études de cas dans la région Rhône-Alpes ». *Economies et Sociétés* Vol.37, n°8, 1203–1219.

Lev L., Stevenson G.W., (2011), "Acting Collectively to Develop Mid-Scale Food Value Chains". *Journal of Agriculture, Food Systems, and Community Development*, n° 1, pp 119–128.

Kneafsey M., Venn L., Schmutz U., Balázs B., Trenchard L., Eyden-Wood T., Bos E., Sutton G., Blackett M., (2013), Short Food Supply Chains and Local Food Systems in the EU. A State of Play of their Socio-Economic Characteristics. *European Commission Joint Research Centre Institute for Prospective Technological Studies*, 129p <https://ec.europa.eu/jrc/en/about/jrc-site/seville>

Gwiazdzinski L., (2016), « L'hybridation au risque de l'inconfort », in Gwiazdzinski L., 2016, *L'hybridation des mondes, Territoires et organisations à l'épreuve de l'hybridation*, Elya Editions., pp. 13-24

Le Velly R. (2017), « Pour une prise en compte du projet dans l'analyse des systèmes alimentaires alternatifs », *11èmes journées de recherche en sciences sociales SFER*, INRA, CIRAD, 14 et 15 décembre 2017 à Lyon, 23p.

Le Velly R., Dufeu I., (2016), Alternative food networks as "market agencements": Exploring their multiple hybridities, *Journal of Rural Studies*, Volume 43, pp. 173-182.